



sommaire

Notre couverture :

dessin réalisé par un enfant d'une école maternelle de Lille à l'occasion de la fête des mères.



1. Éditorial.

2. Fives.

3. Au service des familles, les crèches municipales.

7. Les écoles maternelles.

10. Les centres sociaux.

14. « Un budget qui accélère l'essentiel c'est-à-dire l'investissement ».

20. Lille, ville d'art.

21. Avec les parisiens lillois, l'amour du « plat pays ».

22. La santé de la personne âgée et les structures d'accueil d'une grande ville.

24. 7.700.000 F de crédit voté pour la modernisation de l'éclairage public.

26. Lille-actualités.

31. Lille et ses espaces verts.



Lille, nouvelle revue d'information et de documentation

Revue trimestrielle, numéro, 15, 1975

Abonnements : 4 numéros, 4 francs

Directeur de la publication : Pierre MAUROY

Rédacteur en chef : Monique BOUCHEZ

Administration-direction : Service des Relations Publiques - Hôtel de Ville - LILLE

Réalisation : NORSOGEPRESS, 209, rue d'Arras, 59000 LILLE - Tél. : 52.01.09

Imprimerie spéciale du bulletin - Dépôt légal n° 9287

103/2



Studio Michéris



Interpellations... pour Lille

Dans sa séance du 3 mars 1975 consacrée aux problèmes des « finances locales », le Conseil Municipal de Lille a adopté à l'unanimité une résolution réclamant une réforme de la fiscalité en faveur des communes.

Aujourd'hui, j'invite tous les Lillois à **soutenir l'action de leur Municipalité** en participant massivement à la campagne « contre la hausse des impôts locaux ».

En effet, l'État se décharge de plus en plus sur les collectivités locales pour réaliser les équipements collectifs qui sont pourtant de sa compétence. Cette démission n'est cependant pas compensée par des ressources correspondantes. Les municipalités se voient donc contraintes d'augmenter les impôts locaux afin d'offrir aux habitants les équipements qu'ils sont en droit d'exiger. En outre, **l'État perçoit plus de 17 % de T.V.A.** sur ces réalisations, ce qui lui permet, sans efforts, d'équilibrer son budget.

Prenons l'exemple de la construction de la future crèche du Capitaine-Michel dont le coût, estimé à 2.000.000 de N.F., sera supporté par les Caisses d'Allocations Familiales, le Département et la Ville de Lille. L'État n'entre même pas dans le financement de cet équipement social, par contre, il récupèrera les 17,6 % de T.V.A. sur le total soit plus de 35 millions d'anciens francs.

Par ailleurs, au moment où s'ouvre l'enquête publique consacrée à la voie rapide Lille-Roubaix-Tourcoing, j'ai tenu à convoquer le Conseil Municipal en séance extraordinaire le 2 juin 1975 pour débattre de cette grave question.

L'Assemblée communale a unanimement **demandé au Gouvernement de redéfinir sa position** compte tenu de l'évolution de la conjoncture économique et de **l'assortir d'engagements** précis concernant la rénovation du quartier de Fives.

Ces deux résolutions adressées au Gouvernement par votre Conseil Municipal touchent à l'avenir de votre Ville, à la qualité de la vie des habitants.

Souhaitant instamment qu'elles soient entendues à Paris, je ne doute pas qu'elles soient approuvées par tous les Lillois.

Pierre MAUROY
Député-Maire de Lille.

Sans Crédit de rénovation...

Le Ministère de l'Équipement a décidé d'ouvrir l'enquête préalable à la déclaration d'utilité publique et à l'attribution du caractère de « route express » à la voie rapide LILLE-ROUBAIX-TOURCOING.

Sur ce projet, le Conseil Municipal de la Ville de LILLE tient à préciser les positions suivantes :

1) Le Conseil Municipal constate d'abord une remise en cause des conditions qui avaient amené le Gouvernement à décider la réalisation de la liaison routière LILLE-ROUBAIX-TOURCOING.

La crise très grave qui frappe actuellement la France dans tous les secteurs économiques ne manque pas d'avoir des répercussions dans les priorités d'aménagement des cités et à LILLE en particulier. Le déclin de l'expansion, l'abaissement du niveau de vie, une nouvelle orientation des choix de croissance retirent à l'automobile cette priorité que l'État lui accordait il y a quelques années. Dans ces conditions, le projet de liaison routière LILLE-ROUBAIX-TOURCOING risque d'être reporté au 8^e Plan. Son ajournement aggraverait alors le délabrement des terrains d'emprise, sans compter la menace d'abandon qui rendrait vains les sacrifices imposés à la population au nom de l'intérêt général.

C'est pourquoi le Conseil Municipal de LILLE demande instamment au Gouvernement de redéfinir ses engagements et ses responsabilités à l'égard de ce projet. Le Maire de LILLE, en plein accord avec le Président de la Communauté Urbaine de LILLE a exprimé le 29 mai ces préoccupations au Ministre de l'Équipement qui s'est engagé, après examen du dossier, à fournir une réponse dans un délai rapproché.

2) Le Conseil Municipal réaffirme la nécessité absolue d'une rénovation préalable à l'implantation de la voie routière.

Le quartier de Fives reste surtout consacré à l'habitat et la recherche de la qualité de la vie doit y être prioritaire. Jusqu'à présent, l'État n'a inscrit que des crédits insuffisants pour permettre le déroulement des opérations, et à ce jour, alors que l'enquête d'utilité publique est déjà lancée, aucune mesure d'ensemble en matière d'urbanisme n'a été arrêtée.

Il reste pourtant évident que la rénovation du quartier de Fives, pour être menée à bien, doit satisfaire aux trois conditions suivantes :

L'acquisition des entreprises de la liaison routière LILLE-ROUBAIX-TOURCOING et la mise à disposition des crédits nécessaires dès 1975 pour indemniser rapidement et dans des conditions satisfaisantes les personnes concernées.

La programmation d'un contingent d'au moins 400 logements sociaux financés à part de la dotation régionale par le fonds spécial d'investissements routiers sur les emplacements prévus par la Communauté Urbaine et la Ville de LILLE. Une dotation exceptionnelle de 100 logements de cette nature devra être accordée immédiatement.

La prise en considération d'un plan de rénovation permettant le rétablissement des communications naturelles entre le centre-ville et le quartier de Fives, restructurant l'ensemble du quartier par l'implantation de logements supplémentaires et le maintien d'activités économiques compensant le déficit d'emplois créé par le déplacement de plusieurs entreprises.

Faute d'engagements financiers précis et sans assurance sur les délais de réalisation le Conseil Municipal de la Ville de LILLE proposera à la Communauté Urbaine de LILLE l'abandon d'un projet que l'État a élaboré sans avoir jusqu'ici les moyens de le réaliser.

... à Fives, on ne passe pas !

au service des familles, les crèches municipales

La municipalité met à la disposition des mamans qui travaillent quatre crèches municipales situées :

- Boulevard de Metz (crèche Concorde), 66 lits;
- Rue de Lannoy (crèche de Fives), 66 lits;
- 83, rue Royale (Crépin-Roland), 40 lits;
- 5, place Déliot (crèche Moulins), 70 lits.

Ces établissements, ouverts sans interruption de 6 h. à 19 h. (samedi, dimanche et jours de fête exceptés), assurent pendant la journée la garde

d'enfants bien portants, âgés de 2 mois à 3 ans au maximum, durant le travail de leur mère ou de tout autre personne les ayant à charge.

Les enfants y reçoivent, jusqu'à ce qu'ils puissent entrer à l'école maternelle, tous les soins nécessaires à leur développement physique et mental.

Pendant leur séjour à la crèche, les enfants sont constamment sous la surveillance des auxiliaires de puériculture.

Le service médical de chaque crèche

fonctionne sous l'autorité et le contrôle d'un médecin qualifié en pédiatrie. Le médecin attaché à l'établissement visite chaque jour les enfants qui lui sont présentés.

La demande d'admission doit, dans la mesure du possible, être adressée à la directrice de la crèche avant la naissance de l'enfant et obligatoirement confirmée 15 jours avant la date prévue de reprise du travail de la mère ou de la personne ayant l'enfant à charge.

Il y a encore des places libres dans les crèches de Lille.



les crèches municipales



▲ Fraternité et sieste. ▼

la participation financière des familles

Un droit d'inscription et une participation financière, fixés par le Conseil municipal, sont réclamés aux familles dont les enfants sont hébergés dans les crèches.

La rétribution demandée aux familles, calculée d'après le quotient fiscal, est inférieure au prix de journée d'une crèche; la différence étant supportée par le budget municipal.

La rétribution journalière réclamée aux familles s'échelonne actuellement entre 10 et 27 F. alors que le prix de revient d'une journée par enfant s'est élevé à 54,71 F. pour l'exercice 1974.

De plus une allocation de 11,50 F. pour frais de garde peut être accordée aux mères qui travaillent.

Pour en bénéficier, la famille doit avoir la charge d'un ou plusieurs enfants de moins de 3 ans et supporter réellement les frais de placement de ces enfants, soit chez une nourrice agréée, soit dans une crèche et disposer d'un revenu annuel ne dépassant pas le plafond actuellement fixé à :



les crèches municipales

— 11.080 F. pour une personne seule;

— 22.160 F. pour un ménage.

Ce plafond est augmenté de 5.540 F. par enfant à charge.

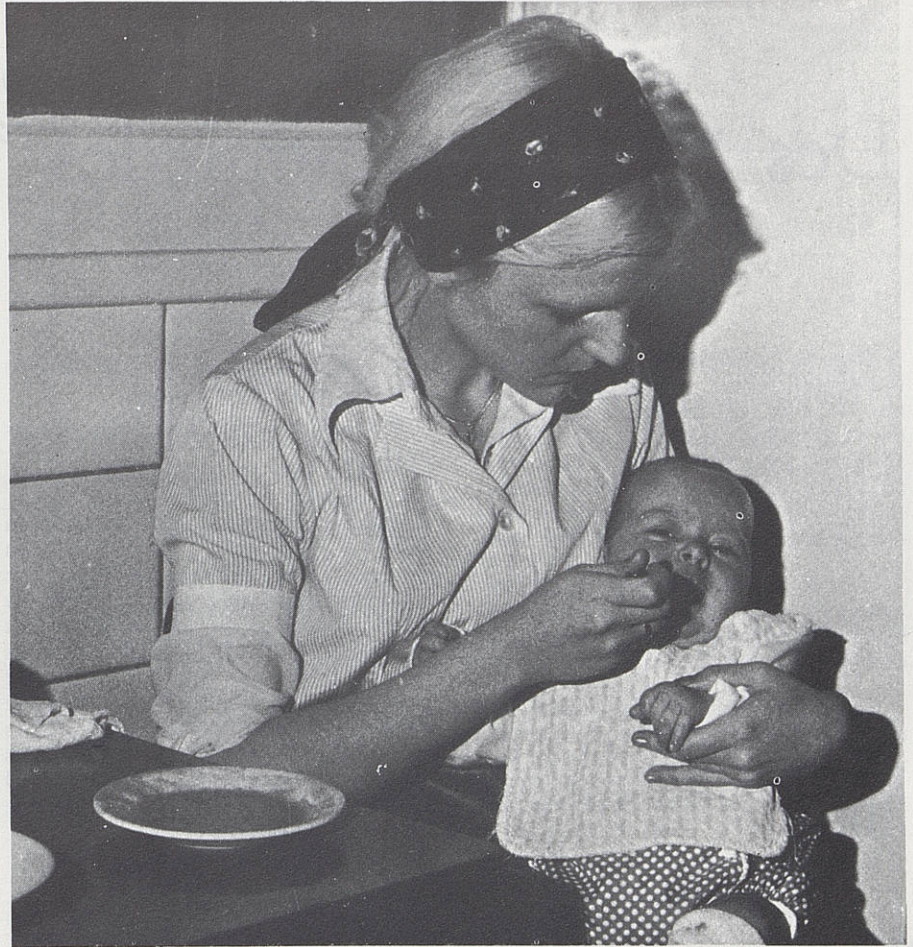
D'autre part, en vertu d'une convention à intervenir entre la Ville de Lille et la Caisse d'Allocations Familiales, cette dernière s'engage à participer financièrement aux frais de fonctionnement des crèches municipales pour chaque enfant des familles ressortissantse de la Caisse d'Allocations Familiales de Lille et placé dans l'une des crèches municipales.

Cette « prestation de service » sera déduite du montant des participations financières laissées à la charge des familles ressortissantes de la caisse.

Le prix de la journée de crèche pour les allocataires de L'lle ne devrait donc pas dépasser 16,50 F. au maximum et 2,50 F. au minimum.

le repas,
comme à la maison. ►

... mais aussi...
la découverte des autres. ▼



Des "crèches familiales" à Lille...

Dans le cadre du programme social municipal, trois autres crèches de 60 lits sont en programmation, rue du Capitaine Michel, rue Charles Debierre, zone Sud Croisette et compte tenu des délais administratifs nécessaires à leur réalisation, leur date d'ouverture ne peut encore être fixée.

C'est la raison pour laquelle l'Administration municipale a étudié la possibilité d'implanter entre temps un service de crèche familiale.

Cette décision a également été motivée par les raisons suivantes :

1°) dépenses d'équipement moins importantes, réalisation beaucoup plus rapide ;

2°) possibilité d'une adaptation progressive aux besoins ;

3°) frais de fonctionnement moins onéreux.

La législation du 22 octobre 1971 rendant obligatoire la normalisation des « placements familiaux en externat » qui prenaient le nom de « crèches familiales » précise que la crèche familiale est un établissement de P.M.I. destiné à la garde d'enfants de 2 mois à 3 ans pendant la journée lorsque la mère exerce une activité professionnelle. L'accueil des enfants est assuré au sein de familles gardiennes agréées encadrées par du personnel spécialisé sous l'égide d'un organisme gestionnaire.

Les crèches traditionnelles et les crèches familiales constituent deux formules complémentaires permettant un libre choix des familles. Implantées dans certains quartiers, les crèches familiales répondent à de véritables besoins de la population.

Aussi, pour permettre à l'Administration Municipale de poursuivre l'étude d'implantation de crèches familiales sur le territoire de Lille, il est demandé aux familles intéressées par ce service social de bien vouloir faire connaître leur avis sur la question en répondant au questionnaire ci-dessous à retourner à la Direction des services sanitaires et sociaux (2^e bureau). — Hôtel-de-Ville.



qu'en
pensez-vous ?

répondez

— La création d'une crèche familiale répondrait à vos besoins immédiats ?

OUI NON (1)

— Quels sont, selon vous, les quartiers où devrait être implanté cet établissement ?

— Seriez-vous intéressé par ce mode de placement ?

OUI NON (1)

— Dans l'affirmative, combien d'enfants de 0 à 3 ans seraient susceptibles de fréquenter cette crèche, dans votre quartier ?

— Dans le cas de création d'une crèche familiale, la Ville devrait procéder au recrutement de gardiennes. Seriez-vous intéressée par cette activité ?

OUI NON (1)

— Quelles sont vos suggestions en ce qui concerne ce service social ?

— Quel quartier habitez-vous ?

Nom et adresse (facultatif).

(1) Biffer la mention inutile.

44 Écoles Maternelles et 17 Garderies

CONDITIONS D'INSCRIPTION :

Pour qu'un enfant soit inscrit à l'école maternelle, il faut :

- avoir deux ans révolus ;
- être propre et être muni des vaccinations antivariolique, diphtérique, tétanique, polio (les trois piqûres doivent être faites).

FORMALITÉS D'INSCRIPTION :

Il faut se munir :

pour l'école :

- du livret de famille ;
- du carnet de santé ou de carnet de vaccinations ;

pour la garderie :

- des relevés de salaire des parents durant les trois mois précédant l'inscription et des pièces justificatives pour les autres ressources du foyer.

HEURES D'OUVERTURE :

— Maternelles :

de 8 h. 30 à 11 h. 30 et de 13 h. 30 à 16 h. 30.

— Garderies :

tous les jours de 6 h. 30 à 19 h., le samedi de 6 h. 30 à 17 h.

La participation des familles est de 4 à 9,20 F par jour selon les ressources (petit-déjeuner, repas de midi et goûter compris).

BOIS-BLANCS :

Jean-Jaurès, 6, rue Guillaume-Tell.
Maria-Montessori (Pierre-Brossolette), Rue Mermoz.

ESQUERMES :

Béranger (Édouard-Herriot), 4-6, rue Léon-Blum.
Bichat **, 2, rue Béranger.
Jeanne-Hachette, 46-48, rue Léon-Blum.

FAUBOURG D'ARRAS :

Jeanne-Godart (Bracke-Desrousseaux) **, 2, rue Paul-Bardou.
La Bruyère, 8, rue de l'Escaut.
Ronsard, Rue de l'Asie.

FAUBOURG DE BÉTHUNE :

Jean-Aicard, 23, avenue Verhaeren.

FAUBOURG DE DOUAI :

Florian (J.-B.-Lebas) **, 5, rue d'Arsonval.
Léon-Frapié, 3, rue du Capitaine-Michel.

FAUBOURG DES POSTES :

Gustave-Nadaud **, 1, boulevard Duthoit.
Jean-Bart **, 31, rue du Général-de-Wett.

FIVES :

Antoine-Brasseur, 1, rue Porret.
Bara **, 3, rue Cabanis.
Charles-Perrault (Léon-Blum) **, 4, rue Léon-Tolstoï.
Louis-Blanc, Rue de la Phalecque.
Paul-Broca **, Rue du Commerce.
Les P'tits-Quinquins école de plein air **, 62, rue de Flers.
Suzane-Lacore **, 6-8, rue Bohin.

GARE :

Alphonse-Daudet, Rue des Augustins.
Gutenberg **, 16, rue de la Baignerie.

MOULINS :

Madame de Ségur (Denis-Cordonnier), Boulevard de Strasbourg.
Pauline-Kergomard (Armand-Carrel), 33, boulevard de Belfort.
Philippe-de-Comines **, 16 ter, rue Philippe-de-Comines.
Victor-Hugo, 137, boulevard Victor-Hugo.

SAINT-AURICE :

Château-Lemoine, Rue Eugène-Jacquet.
Jules-Simon, 122, rue du Buisson.
La Fontaine **, 95 bis, rue Saint-Gabriel.
Maurice-Bouchor (Jean-Zay), 1, rue Hyppolyte-Lefebvre.

SAINT-MICHEL :

Du Bellay, 11, rue des Pyramides.
Mozart, 1, parvis Saint-Michel.

SAINT-SAUVEUR :

Les P'tits-Pouchins (Alexandre-Desrousseaux) **, 3, rue Boilly.
Wicar (Gustave-Delory), Rue Saint-Sauveur (garderie à Wicar).

VAUBAN :

Châteaubriand **, 2, rue Roland.
Gounod, 9, place Philippe-de-Girard.
Léon-Jouhaux (Groupe scolaire), Avenue de l'Architecte-Cordonnier.

VIEUX-LILLE :

Auguste-Comte, 10 bis, rue de Thionville.
Jean-Jacques-Rousseau **, 6, rue du Lieutenant-Colpin.
Jenner, 1, rue Alphonse-Colas.

WAZEMMES :

André (Roger-Salengro) **, 42 ter, rue Paul-Lafargue.
Camille-Desmoulins, 256 bis, boulevard Victor-Hugo.
Ovide-Decroly **, 59, rue Louis-Faure.
Pape-Carpantier, 11, rue Racine.

*Les écoles marquées ** sont à la fois école maternelle et garderie.*

l'école maternelle prolonge la vie familiale

A Lille 7.900 enfants fréquentent les écoles maternelles. Pour mieux comprendre la pédagogie pratiquée dans ces classes de la petite enfance nous avons interviewé l'une des 44 directrices qui en assument la responsabilité.

En France l'école maternelle s'est souvent remise en question, elle s'est efforcée d'adapter son enseignement aux besoins de l'enfant tels qu'ils sont définis par les psychologues. En effet la période de deux à six ans constitue une étape très importante pour le développement de l'enfant et par rapport à son insertion dans la société.

AFFECTION ET SANTÉ

S'il fallait classer les besoins des enfants par ordre d'importance on pourrait dire que les premiers besoins sont d'ordre **affectif**. La maîtresse

doit apporter au petit écolier la sécurité et le calme; remplaçant sa mère elle doit lui assurer une protection contre l'extérieur. Mais ceci sans excès afin de l'aider à faire la découverte de ce monde extérieur, car le but de l'école maternelle est finalement de permettre à l'enfant d'acquérir suffisamment d'autonomie pour se mouvoir dans la société avec facilité et sans blocage.

Les besoins physiologiques du tout petit s'avèrent également très importants. Jusqu'à trois et même quatre ans, un temps de **sommeil** suffisant doit être respecté. C'est pourquoi la sieste est obligatoire dans les première et seconde années de l'école. Il faut même quelquefois aller coucher, en fin de matinée, le petit bonhomme qui est arrivé à 6 h. 40 à la garderie. Pour la première classe il y a toujours concertation entre les parents et la maîtresse afin de surveiller **l'état de santé** de l'enfant. Celui qui

fréquente le restaurant scolaire est particulièrement suivi par un personnel de service très dévoué qui assure également tous les soins de propreté. (On compte au minimum une femme de service pour deux classes).

LA PÉDAGOGIE DU JEU

A l'école maternelle le développement intellectuel de l'enfant se fait à partir du jeu. En effet, si l'on suit le cheminement d'une pensée enfantine, on constate toujours qu'elle part d'une prise de conscience du concret pour aboutir à des notions plus abstraites.

Par exemple, **tous les jeux d'eau et de sable** permettent de faire acquérir la notion de couleurs, de formes et de volumes. La maîtresse dispose d'un matériel très varié qui est favorable aux découvertes spontanées du tout-petit. Elle valorise et explicite les réussites de l'enfant. En disant ce qu'il fait, celui-ci passe progressivement de la **manipulation** au **concept**, peu à peu il arrive à classer par tailles, à trier par couleurs, à s'organiser, et il enrichit ses connaissances.

Les jeux symboliques tels que les soins de la poupée, la dinette, le coiffeur, permettent d'évoquer les activités de l'adulte, de les imiter ou d'y suppléer en inventant; cette invention correspond à un profond besoin de **créativité**, créativité qui s'exprime également dans le dessin et tous les jeux de « collage ».

La maîtresse observe et reste disponible aux questions, elle n'impose pas ses idées mais profite des découvertes de l'enfant pour les structurer. Aucun jeu n'est finalement gratuit il y a toute une pédagogie du jeu qui permet à l'institutrice de faire faire des décou-



vertes à l'enfant. C'est pourquoi il serait très grave de remplacer les institutrices par des aides maternelles...

LE LANGAGE : MOYEN DE COMMUNICATION

L'école maternelle constitue la première étape de la **socialisation** de l'enfant. Il va apprendre à supporter les autres, à « agir avec eux », puis à communiquer.

La maîtresse par son propre langage, par ses commentaires des jeux, par ses interrogations amène chaque élève à s'exprimer par des phrases. En formulant ce qu'il fait, il apprend à s'exprimer.

Par des exercices de rythme, l'enfant découvre l'organisation de l'espace et commence à s'y repérer. Il découvre tout un « langage de position » (la droite, la gauche, devant, derrière, en haut, en bas) qui lui sera indispensable pour se mouvoir avec les autres.

De même les plus grands s'initient aux mathématiques et à la lecture par d'autres jeux.

Mais ce qui est essentiel, dans les trois sections de la Maternelle, c'est d'amener l'enfant à construire son raisonnement à son niveau, à se bâtir sa propre logique, mais aussi à se faire comprendre des autres.

Le travail en groupes, qu'implique le jeu, facilite à la fois la créativité et la communication, c'est pourquoi c'est la base même du développement personnel.

« LES LIENS AVEC LA VIE FAMILIALE »

Les activités de l'École Maternelle suivent le rythme des saisons et des fêtes. Les promenades au jardin public permettent de voir, au printemps, les arbres bourgeonner et fleurir et, en automne, les feuilles changer de couleur. Les enfants sont invités à semer et à planter eux-mêmes, ainsi peuvent-ils suivre le développement des narcisses, des crocus ou des radis.

Chaque fête se prépare à l'École : à Noël on décore les sapins, en janvier on tire les Rois, au Mardi Gras on fabrique des masques, à Pâques on décore des œufs...

L'exploration du quartier amène à faire de nombreuses découvertes : on fait de vraies courses chez le fleuriste, au supermarché, on regarde la vie de la rue, les monuments.

Toutes ces activités sont prolongées par l'usage d'images, la projection de diapositives, la réalisation de dessins, de travaux manuels...

L'École maternelle n'est pas un monde clos ; elle est liée à la vie familiale et la prolonge.

COLLABORATION AVEC LES PARENTS

Nombreux sont les parents qui, prenant conscience du développement de la personnalité de leur enfant, découvrent la valeur pédagogique des jeux à l'école maternelle.

Mais certains, déjà obnubilés par la perspective des examens voudraient que leur fille ou leur fils apprenne très vite à lire et à compter, comme si passer des examens était plus important que **réussir sa vie** ! Comme si le développement personnel n'était pas la condition même de la réussite dans la vie !

Finalement l'enjeu de la maternelle est très important à long terme, c'est ce que le corps enseignant s'efforce de faire comprendre dans les réunions de parents et dans les opérations « portes

ouvertes », mais surtout dans les contacts permanents avec les familles.

Ces contacts sont plus faciles quand il y a une **garderie**. Et pourtant il faut reconnaître qu'il n'est pas normal qu'un petit enfant passe plus de huit heures dans des locaux scolaires, il a besoin de contacts individualisés qui lui sont difficilement procurés dans un groupe de 35 élèves ! Quand on sait que certains petits restent plus de onze heures hors de chez eux on mesure mieux l'absurdité des horaires de travail des adultes. Mais beaucoup de parents d'aujourd'hui n'ont pas d'autres solutions, et la garderie remplit auprès d'eux un service indispensable.

Dans toutes les écoles maternelles, chaque institutrice déploie beaucoup d'ingéniosité pour adapter son matériel pédagogique aux besoins de l'enfant. Elle s'efforce d'améliorer ou de renouveler ses méthodes grâce à la concertation entretenue avec l'inspectrice départementale lors des conférences pédagogiques et tout au long de l'année entre les maîtresses dans chaque école ou dans des groupes de travail qui rassemblent périodiquement les institutrices. Ainsi s'efforce-t-elle toujours de permettre à chaque enfant de développer ses capacités intellectuelles et personnelles en s'adaptant à la « vie en société »

Propos recueillis par
Monique BOUCHEZ.



les centres sociaux

Dans le cadre de « l'Animation », il a paru intéressant de réunir les responsables des Centres Sociaux de la Ville. A Lille il existe 7 Centres Sociaux, dont un seul, celui de Fives, est Municipal. Mais peut-être n'est-il pas inutile de préciser la fonction de ces organismes.

« Plus qu'un équipement voué à l'action curative et réparatrice, le centre social d'aujourd'hui est devenu un organisme à vocation éducative, préventive et promotionnelle s'efforçant d'appréhender globalement les problèmes qui se posent aux usagers du centre ».

Le Centre social doit également « rassembler et coordonner un certain nombre de services publics et privés... de façon à en rendre la gestion moins coûteuse à la collectivité. »

Actuellement les Centres Sociaux organisent une animation en faveur des 3 tranches d'âge de la population.

C'est ainsi qu'on y trouve le plus souvent des consultations de nourissons (P.M.I.) et des haltes garderies pour enfants de 2 à 5 ans, des loisirs du Mercredi et du Samedi, (dessin, peinture, initiation à l'art) pour les enfants d'âge scolaire; des activités pour les adolescents; des cours de couture et de cuisine pour les mères de famille; des cours d'alphabétisation pour les étrangers; des clubs du troisième âge avec un catalogue très large d'occupations pour nos aînés.

Dans chaque centre se tiennent également des permanences :

- des caisses de sécurité sociale,
- des allocations familiales,
- du planning familial,
- des associations de locataires,
- des sociétés diverses du quartier,
- de vie libre (lutte contre l'alcoolisme, etc...).

Mais certains Centres présentent une activité particulière, par exemple :

- à Wazemmes, rue d'Eylau, on est motivé par l'organisation de la kermesse annuelle dont le bénéfice

servira à payer des vacances aux enfants du quartier;

— à Fives, rue du Long-Pot, on est tourné vers le « prêt de livres » : la bibliothèque (annexe de la bibliothèque municipale) s'enorgueillit de grouper 1.800 jeunes adhérents;

où se renseigner ?

*Centre Social de Lille Sud-Est,
124, rue de Douai.*

*Centre Social de la Croix-Rouge,
36, rue d'Eylau.*

*Centre Social de Fives,
95, rue du Long-Pot à Lille.*

*Centre Social de la Résidence Sud
11, rue de la Seine.*

*Centre Social Vauban,
68, bd Vauban.*

*Centre Social de LO.PO.F.A.,
347, rue de l'Océanie.*

*Antenne Sociale de l'Arbrisseau,
169, rue de l'Arbrisseau.*

— à la Résidence Sud, on lance avec les Ecoles et les Associations du quartier, une action de protection de la nature et de lutte contre les nuisances (en particulier le bruit);

— à Vauban, on s'intéresse aux « gens du voyage » et 3 permanences, par semaine, apportent leur soutien à ces personnes un peu en marge de la Société.

Vauban est également fier de son club « 3^e Age » qui compte 230 Membres. La gymnastique volontaire qu'on y pratique a été citée en exemple, dans un rapport présenté au plan national.

— au Centre Lill-Sud-Est, de la rue de Douai, une action est entreprise en faveur des « papillons blancs », 2 fois par semaine, 50 handicapées sont prises en charge par des conducteurs de voitures (bénévoles) et amenées au centre où l'on pratique de véritables activités artistiques : broderie, céramique, dessin. Une exposition a lieu chaque année qui émerveille les visiteurs.

L'enthousiasme, le désir de servir la population qui animent tous les responsables des Centres Sociaux montrent à quel point notre Société, qu'on taxe d'égoïsme, est largement ouverte au don de soi, à l'animation, à la vie en général.

Bien sûr, des regrets sont exprimés :

— les locaux sont loin d'être satisfaisants (les mètres carrés sociaux des H.L.M. sont-ils occupés comme ils le devraient)?

— le travail administratif « use » le temps des animateurs et on souhaite qu'un secrétariat puisse prendre cette tâche en charge, de manière à laisser aux travailleurs sociaux tout loisir « d'animer » véritablement;

— les demandes des usagers sont loin de pouvoir être satisfaites, en particulier en ce qui concerne les haltes-garderies.

A ce propos, une large information de la population lilloise ainsi qu'une recherche des besoins vont être entreprises dans les mois qui viennent sur les crèches qu'elles soient traditionnelles ou familiales, sur les garderies d'enfants, en général.

Tous les Centres Sociaux sont au service des populations d'un quartier; les travailleurs sociaux qui les animent veulent amener les habitants à prendre des responsabilités.

R.M.

les centres sociaux

A Wazemmes, on coud et on pique...



A Fives, on chante..



A Vauban, tricot et tapisserie...



les centres sociaux

Au centre social de la Résidence Sud, une opération « Défense de la nature » est lancée avec les enfants.



Au centre social Lille sud-est, les heures joyeuses des Papillons Blancs.



Au centre d'Eylau, les dames bavardent tandis que les messieurs « tapent le carton ».



**CONTRE
LA HAUSSE
DES IMPOTS LOCAUX**

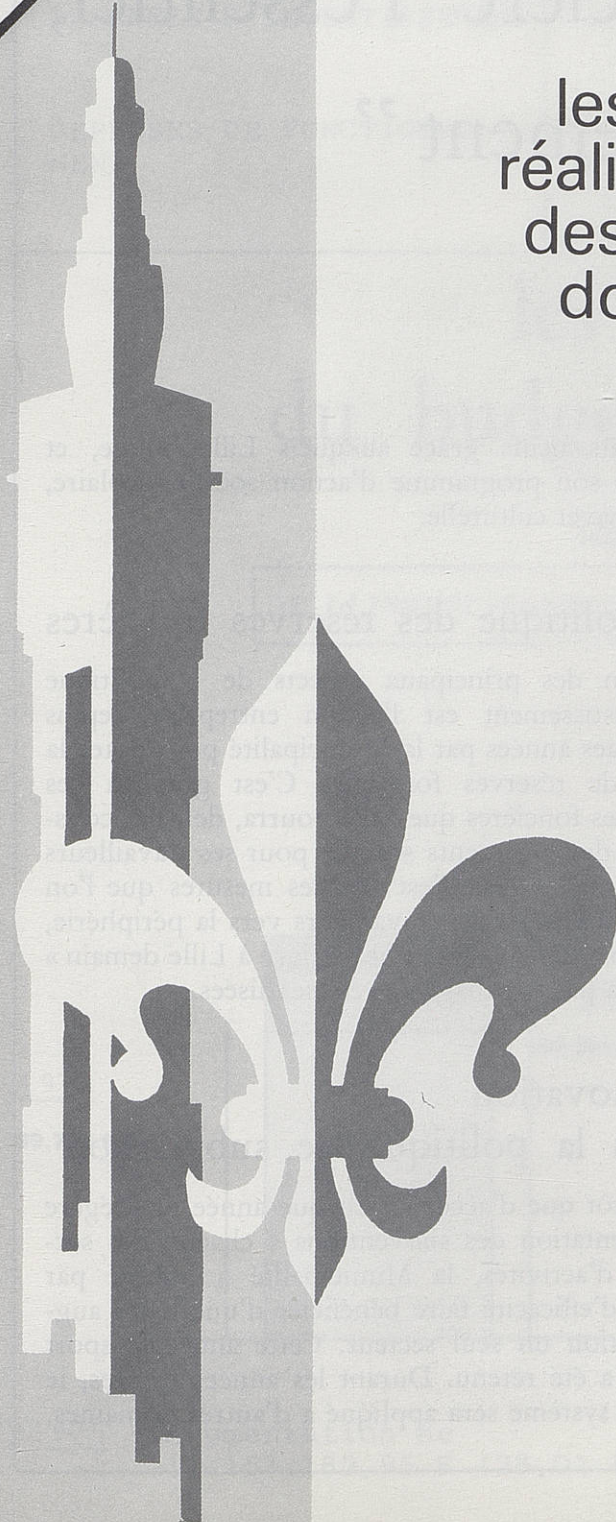
une situation intolérable !

les collectivités locales
réalisent plus de la moitié
des équipements publics
dont la charge devrait
revenir à l'État

LILLOIS !

**pour une fiscalité
plus équilibrée**

**soutenez
l'action de
votre conseil
municipal**



“un budget qui accélère l'essentiel, c'est-à-dire l'investissement”

Ce qui caractérise le budget primitif de la ville pour 1975 c'est :

- une pression fiscale limitée à 20 %;
- une accélération de l'effort d'investissement ;
- une continuation de la politique de réserves foncières;
- une innovation dans la politique de subvention.

la pression fiscale

Il était beaucoup plus facile, en période d'inflation galopante, de satisfaire les demandes des différents services municipaux (ce qui aurait conduit à accepter une augmentation des impôts locaux de plus de 40 %) que d'essayer de limiter la pression fiscale à un taux supportable (20 %) en comprimant au maximum les dépenses de fonctionnement.

l'effort d'investissement

Bien que limitant la pression fiscale, il ne fallait pas cesser l'effort d'investissement accompli par la Municipalité. Aussi dans une volonté délibérée a-t-elle, grâce à la compression des dépenses de fonctionnement, fait porter tout le poids de son action sur les investissements c'est-à-dire les équi-

pements neufs grâce auxquels Lille bouge, et réalise son programme d'action sociale, scolaire, sportive et culturelle.

la politique des réserves foncières

L'un des principaux aspects de la politique d'investissement est l'action entreprise depuis quelques années par la Municipalité pour doter la ville de réserves foncières. C'est grâce à ces réserves foncières que Lille pourra, demain, construire des logements sociaux pour ses travailleurs et ses mal-logés. C'est par ces mesures que l'on freinera l'exode des travailleurs vers la périphérie, c'est par ces mesures que « Vivre à Lille demain » ne sera pas l'apanage des classes aisées.

l'innovation dans la politique de subvention

Plutôt que d'accorder chaque année une légère augmentation des subventions à chacun des secteurs d'activités, la Municipalité a préféré par souci d'efficacité faire bénéficier d'une forte augmentation un seul secteur. Cette année le sport lillois a été retenu. Durant les années futures, le même système sera appliqué à d'autres domaines.

Voici rapidement esquissée la physionomie du budget primitif 1975 de votre ville. Les pages suivantes vous donneront les chiffres et les pourcentages illustrant ces propos.

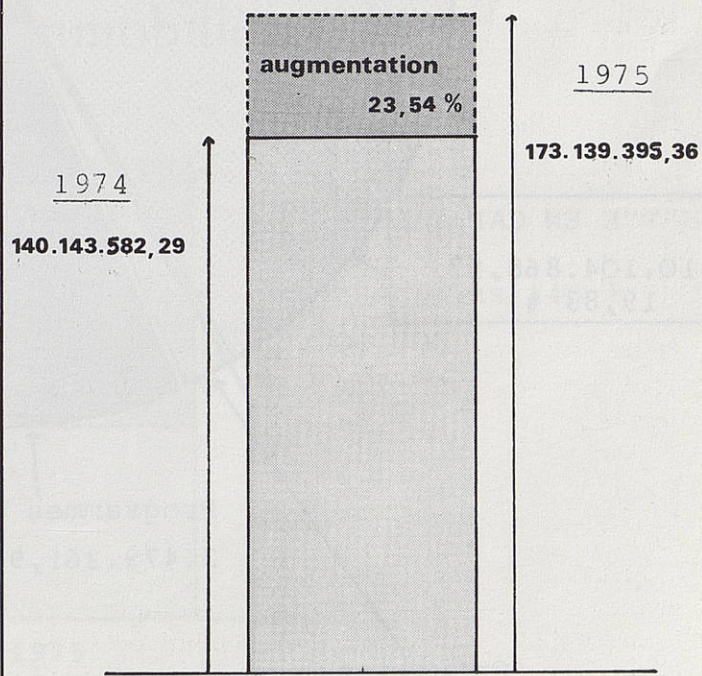
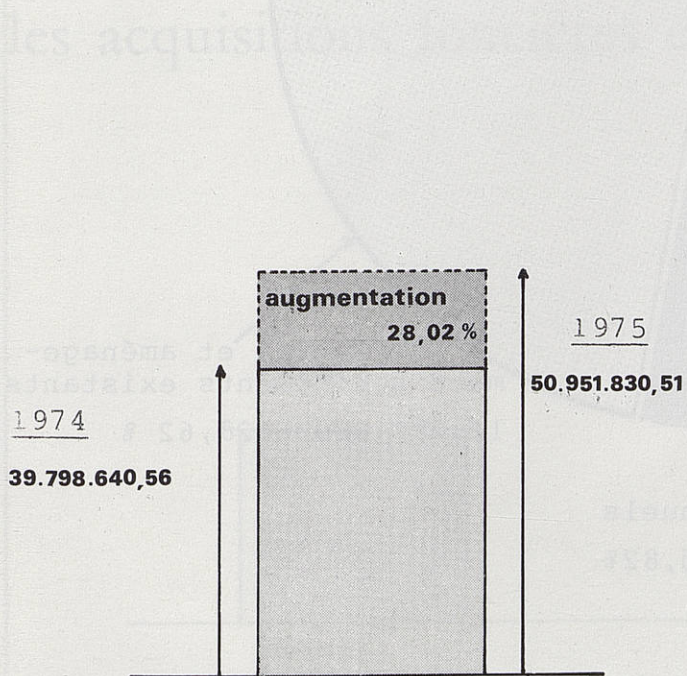
	BP 1975	BP 1974	Progression
VOLUME BUDGETAIRE	224.091.225,87	179.942.222,85	44.149.003,02 + 24,53 %
DEPENSES D'INVESTISSEMENT	50.951.830,51 (22,74 %)	39.798.640,56 (22,12 %)	11.153.189,95 + 28,02 %
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	173.139.395,36 (77,26 %)	140.143.582,29 (77,88 %)	32.995.813,07 + 23,54 %

les dépenses du budget primitif 1975

PROGRESSION 1974-75

DE L'INVESTISSEMENT

DU FONCTIONNEMENT

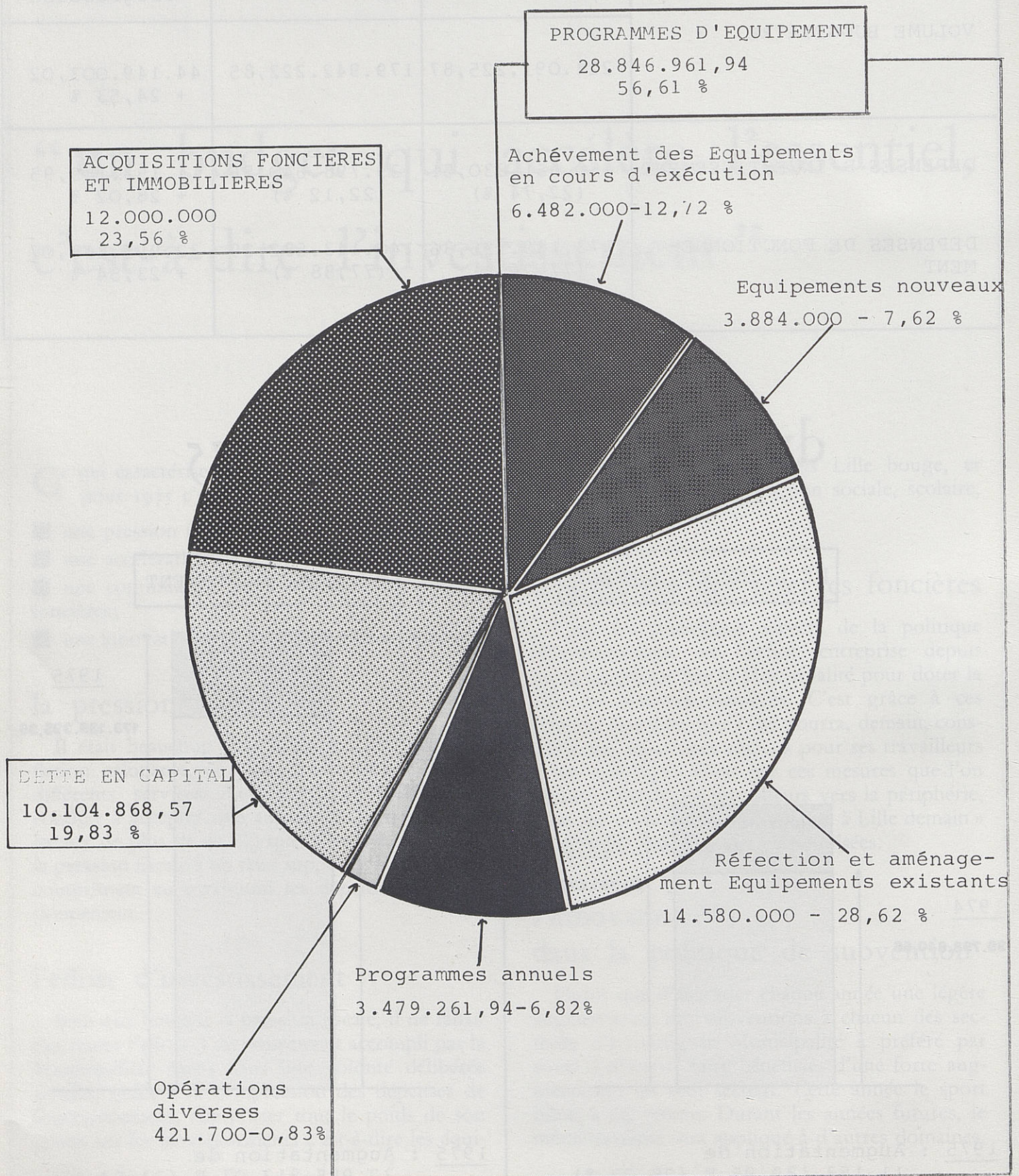


1975 : Augmentation de
11.153.189,95 F (28,02 %)

1975 : Augmentation de
32.995.813,07 F (23,54 %)

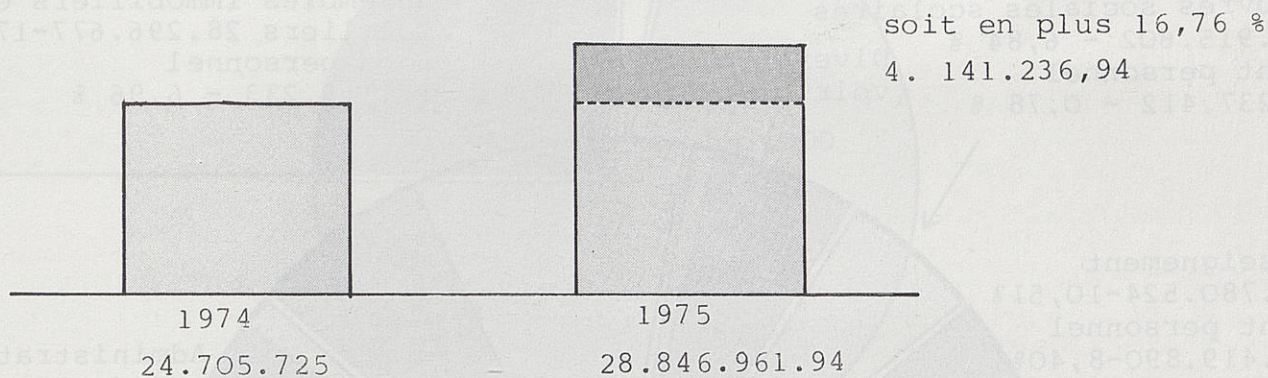
les dépenses de la section d'investissement

50.951.830,51 f

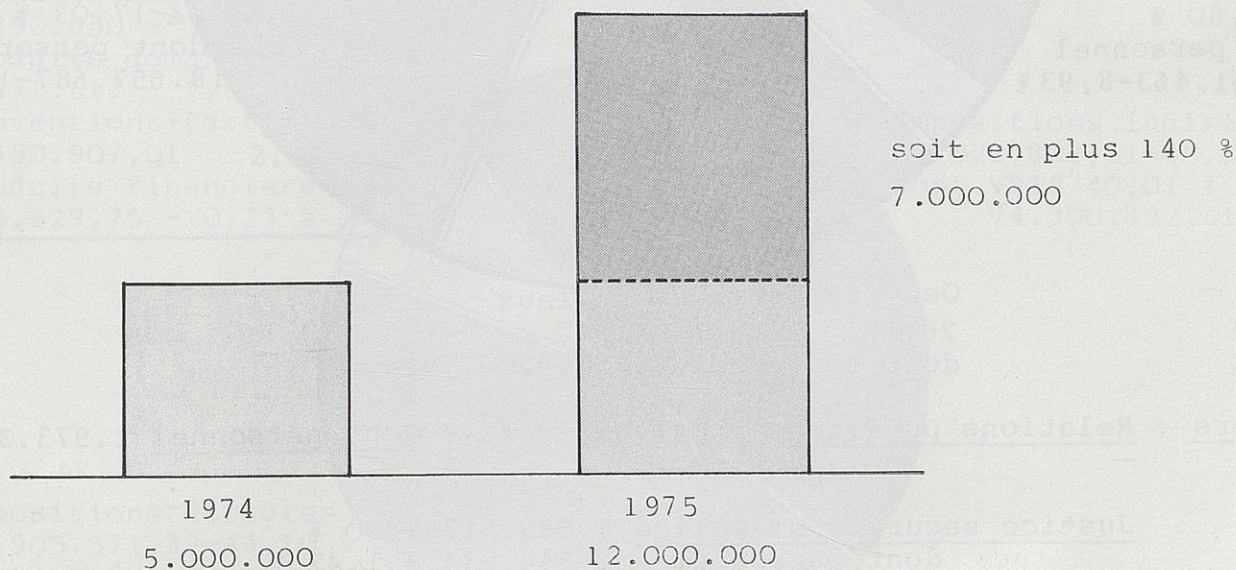


la progression de l'effort de la ville de lille

les programmes d'équipement



les acquisitions foncières et immobilières



les dépenses de la section de fonctionnement

173.139.395,36

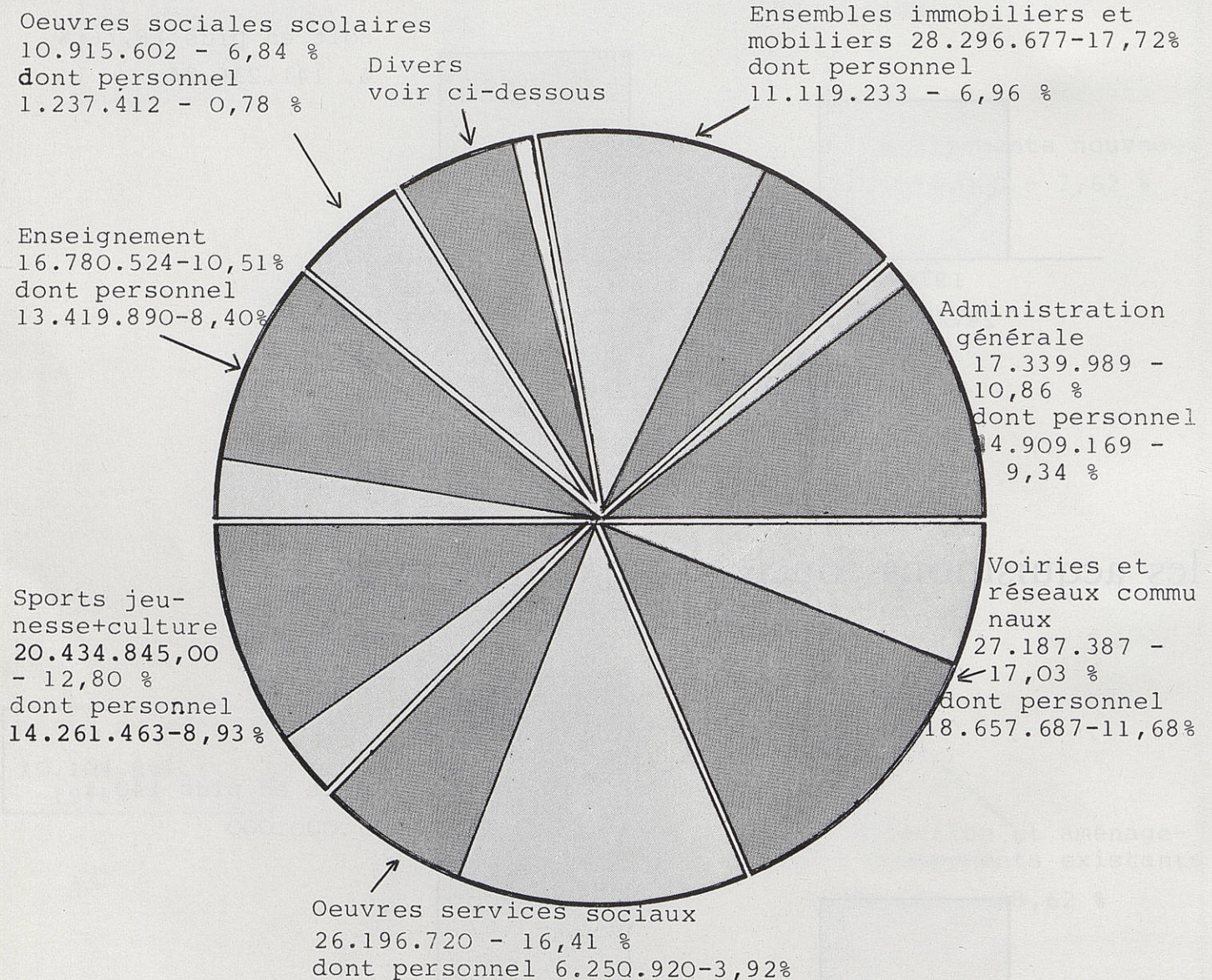
dont :

— Dette en intérêts	: 10.832.130,63	6,26 %
— Subventions et cotisations	: 2.642.040	1,52 %
— Fonctionnement des services	: 72.461.526,73	41,85 %
— Rémunération des personnels, charges et autres dépenses	: 87.203.698	50,37 %

répartition sectorielle des dépenses de fonctionnement

(à l'exception de la dette et des cotisations)

soit : 159.665.224,73



Divers : Relations publiques 3.943.093-2,47 % dont personnel 1.973.318
1,24 %

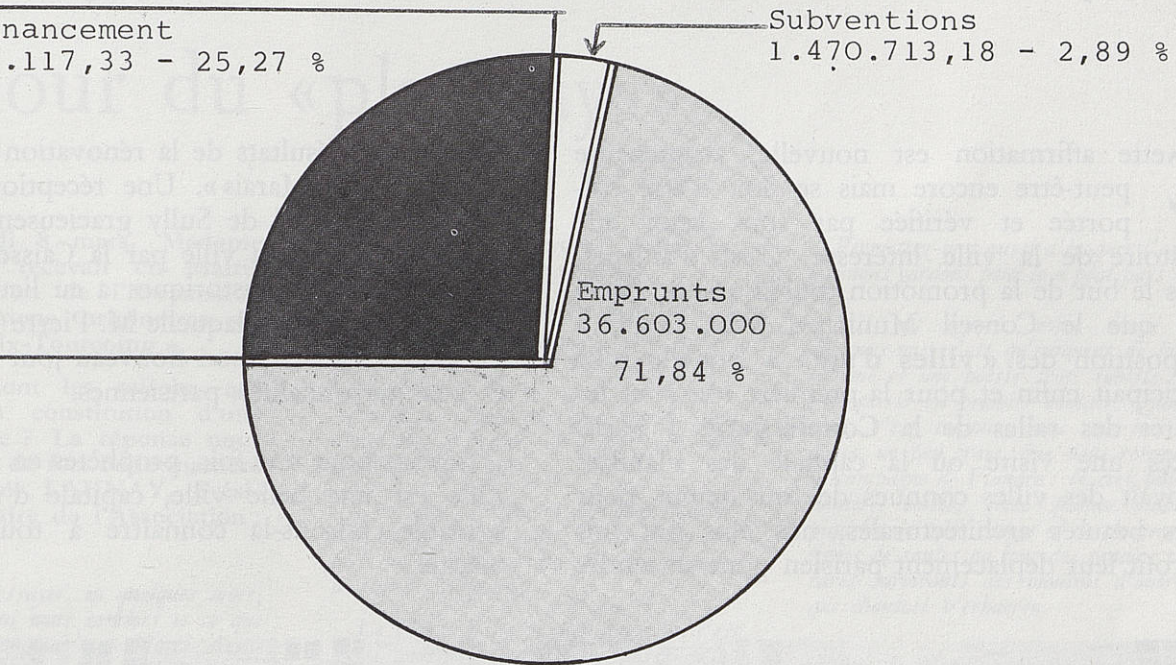
Justice sécurité et police 3.099.517-1,90 %
dont personnel 2.344.834 - 1,47 %

Domaines communaux 2.284.295-1,43 % dt personnel 408.785-0,26%
Services divers 3.246.575-2,03 % dt personnel 2.620.987-1,64 %

ressources du budget primitif 1975

INVESTISSEMENT

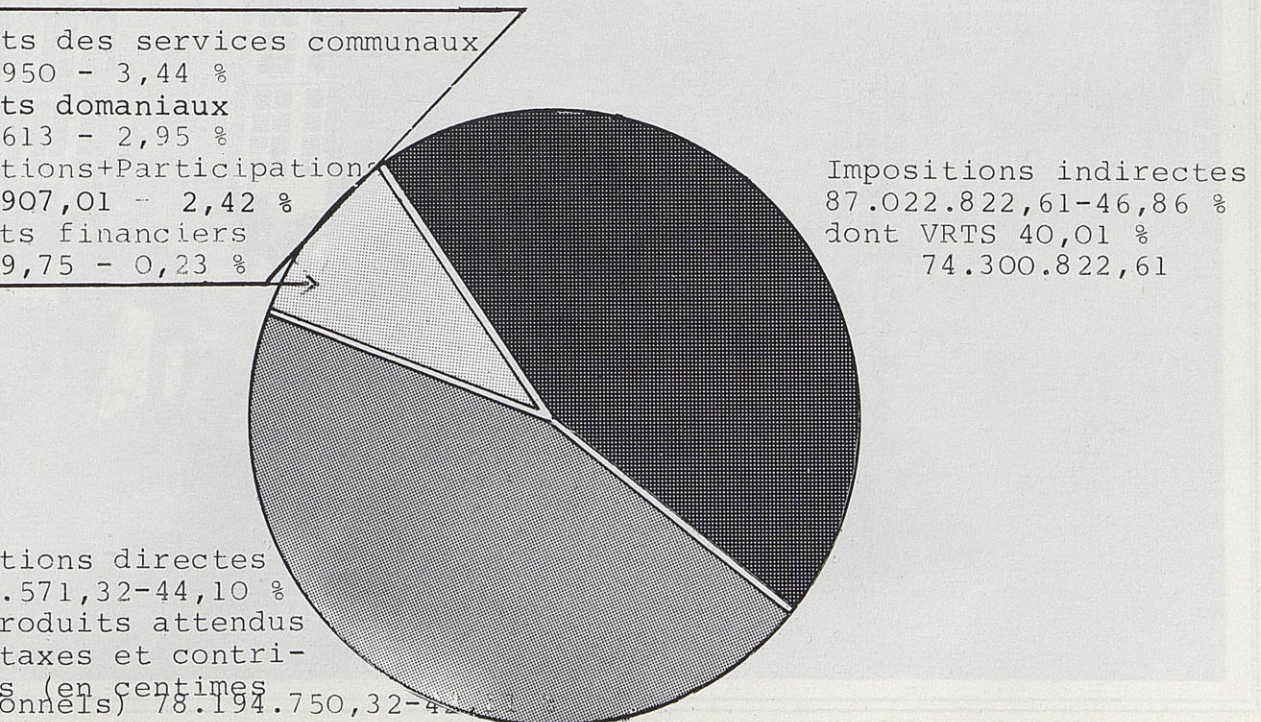
50.951.830,51
soit 28,03 % de plus qu'en 1974



ONCTIONNEMENT

185.710.493,69
t 21,16 % de plus qu'en 1974

Recettes fiscales 90,96 %
Recettes non fiscales 9,04 %



Recettes directes
85.571,32-44,10 %
Produits attendus
taxes et contri-
s (en centimes
onnels) 78.194.750,32-42,10 %

lille, ville d'art

Cette affirmation est nouvelle, surprenante peut-être encore mais se doit d'être colportée et vérifiée par tous ceux que l'histoire de la ville intéresse. C'est d'ailleurs, dans le but de la promotion touristique de notre cité que le Conseil Municipal s'est rendu à l'exposition des « villes d'art » à laquelle Lille participait enfin et pour la première fois sous les voûtes des salles de la **Conciergerie** à Paris. Après une visite où la capitale des Flandres cotoyait des villes connues de tous temps pour leurs beautés architecturales, nos élus ont mis à profit leur déplacement parisien pour se rendre

compte des résultats de la rénovation réussie du quartier du « Marais ». Une réception dans les Salons de l'Hôtel de Sully gracieusement mis à la disposition de la ville par la Caisse Nationale des Monuments Historiques a eu lieu en fin de journée au cours de laquelle M. Pierre MAUROY présenta Lille sous son nouveau jour à la presse et aux personnalités parisiennes.

Soyons pour une fois, prophètes en notre pays. Lille est une belle ville, capitale d'une région agréable, faisons-la connaître à tous. Elle le mérite. ■



avec les parisiens lillois, l'amour du « plat-pays »

Le samedi 8 mars, Madame BOUCHEZ recevait en Mairie une délégation de l'Association des « Parisiens originaires de Lille-Roubaix-Tourcoing ».

Quelles sont les raisons qui motivent la constitution d'une telle amicale ? La réponse nous est apportée de fort belle manière par Monsieur LAUNAY, Président Honoraire de l'Association :

« Je voudrais essayer, en quelques mots, de vous dire qui nous sommes et ce que le Nord est pour nous ». « Notre Association a été fondée en 1927, il y aura bientôt 50 ans. Son objet est de développer les liens d'amitié entre ses membres, dans un esprit de fidélité à leurs origines communes ; et de promouvoir ou d'appuyer toute manifestation de manière à renforcer les relations entre Parisiens et Septentrionaux.

Amitié et fidélité

Dans le tumulte et le tourbillon de la vie parisienne, nous avons voulu créer un îlot ou périodiquement, des Parisiens du Nord, et plus particulièrement de l'arrondissement de Lille, se retrouvent, pour entretenir des liens d'amitié, s'appuyer, s'entraider, s'informer aussi.

Chacune de nos réunions comporte, en effet, un ou plusieurs brefs exposés apportant des nouvelles du Nord.

Nous accueillons aussi des invités à qui nous demandons de nous faire profiter de leurs expériences et de leurs connaissances.

J'ai parlé de fidélité. Il faut dire de quoi est fait le sentiment profond qui nous attache à ce pays.

Selon, le mot de Danton : « On n'emporte pas sa patrie à la semelle de ses souliers », mais on fait beaucoup mieux, on l'emporte en soi.

Le Nord, à travers nous, est présent là ou nous vivons.

Ce qui nous fait « gens du Nord », ce à quoi nous essayons de rester fidèles, c'est l'amour du travail, le sens du service, la recherche d'une conscience professionnelle et d'une rectitude morale sans concession, le respect de la parole donnée, la fidélité aux amis.

C'est aussi le sourire, la bonne humeur, parfois la franche gaieté. C'est, pour tout dire, un humanisme qui n'a rien à envier à celui de Montaigne.

Le Nord, Lille particulièrement, c'est aussi une histoire, tout un passé encore très proche et vivant. Le souvenir des courées, des vieilles maisons du quartier Saint-Sauveur, des sous-sol insalubres et de tout ce qui avait marqué la condition ouvrière à l'époque de la Révolution Industrielle font que nous mettons au premier rang de nos préoccupations les aspects humains et sociaux du travail.

Permettez-moi aussi d'évoquer l'amour que nous gardons pour le « plat pays ».

S'il est ignoré, voire décrié par quelques-uns, c'est qu'émanant de lui un charme et une poésie trop subtils pour être saisis au premier contact. Quant à nous, c'est toujours avec une joie très douce, un peu grave, que nous retrouvons la campagne de Flandre : le ciel pâle, la lumière voilée, cette plaine immense piquetée de toits rouges et de clochers, les lignes de saules au long des canaux et les rares survivants des moulins d'autrefois que chantait Verbaeren.

Oui, le Nord, pour les Parisiens que nous sommes, c'est tout cela. Il y a de quoi lui rester fidèles.

Nous sommes heureux aujourd'hui d'avoir pu dire cela à Lille.

Merci de nous l'avoir permis. »



la santé de la personne âgée et les structures d'accueil d'une grande ville

par le Professeur GRAUX

Souvent, jusqu'à l'âge de 70 ans, l'état de santé reste satisfaisant, mais, passé cet âge, peut se manifester une affection très variable : une fatigue cardiaque, une insuffisance respiratoire, des troubles digestifs, un diabète, un rhumatisme intéressant notamment la hanche, une fracture du col du fémur, sans oublier la réduction assez fréquente des possibilités visuelles ou auditives. Quelques années plus tard se développe parfois un affaiblissement intellectuel d'abord très discret, mais qui peut s'accroître, rendant difficile la vie en collectivité ; de plus, les diverses affections signalées et l'isolement social qui en résulte sont volontiers à l'origine de troubles du caractère. La santé de la personne âgée est donc menacée par des maladies du corps, par des troubles psychiques ou tout simplement par l'isolement qui relève non seulement d'une maladie, mais aussi de la disparition du conjoint, des amis, par le changement d'habitat justifié par des motifs personnels ou des nécessités d'aménagement urbain ; il faut en effet souligner que les possibilités techniques d'aujourd'hui permettent de modifier beaucoup plus rapidement que jadis la physionomie de quartiers entiers d'une ville.

Quand la santé est gravement compromise, il en résulte une **perte de l'indépendance** de la personne âgée, conséquence grave, justifiant la distinction entre le 3^e âge qui a conservé ses possibilités corporelles et mentales et ainsi sa totale liberté d'action et le 4^e âge, qui a perdu son indépendance et qui a besoin, pour vivre décemment, de l'aide du conjoint, d'un voisin ou d'une tierce personne, c'est-à-dire de la société.

Certes, la santé de l'adulte peut être ébranlée par une maladie, mais la résistance de l'adulte est supérieure à celle de la personne âgée, et la maladie de l'adulte sera en général d'assez courte durée ; il reprendra le travail par la suite ; à cet âge, même un deuil sévère pourra souvent être compensé par l'activité professionnelle et l'environnement social. Ainsi, une distinction est à établir entre l'état de santé de l'adulte dont les capacités de récupération après une maladie sont grandes, permettant une rapide réinsertion sociale, et les possibilités de la personne âgée, menacée par des infirmités multiples, tenaces, n'obéissant que lentement aux thérapeutiques et exposée de façon presque inévitable à une réduction des possibilités affectives, des contacts familiaux et amicaux, non seulement du fait de la baisse de la vue et de l'audition, gênant les rapports sociaux souhaités, mais encore par l'éloignement des enfants et... du conjoint.

Ainsi, peu à peu se sont dégagés les besoins particuliers des personnes âgées handicapées, d'autant que les personnes très âgées, les nonagénaires, deviennent plus nombreux, et que leur maintien en bonne santé requiert des petits soins et un soutien psychologique important.

Depuis longtemps, des établissements, dénommés hospices, ont accueilli les personnes âgées, qu'elles soient handicapées ou non. A LILLE, sous le règne de Louis XV, a été édifiée la partie centrale du bâtiment dénommé aujourd'hui **Hospice Général** ; par la suite, progressivement cet établissement s'est agrandi suivant un plan précis : la façade actuelle

(notre photo) ne manque pas d'intérêt, et sa valeur historique est certaine. Jusqu'en 1945, cet Hospice Général disposait de moyens d'accueil qui équivalaient à peu près à ceux de l'Hôpital Saint-Sauveur bien connu des anciens lillois ; mais, vers cette époque, la réalisation du Centre Hospitalier Universitaire près de la porte de Béthune a entraîné la disparition du vieil Hôpital Saint-Sauveur, de ce fait les salles communes de l'Hospice Général, qui hébergent une trentaine de malades, ne peuvent pas rivaliser avec les chambres n'accueillant qu'un à huit malades dans les divers services modernes du Centre Hospitalier lillois. Aussi, au lendemain de la seconde guerre mondiale, le caractère désuet et mal adapté de l'Hospice Général devenait évident.

Aussi, la Commission Administrative des Hôpitaux Lillois, présidée par M. Augustin LAURENT, devait décider la création d'un hôpital de gériatrie répondant aux critères modernes, et c'est ainsi que fut envisagée la construction, près de la Cité Hospitalière, de l'**Hôpital SWYNGHEDAUX**, disposant de 288 lits et de maisons de retraite voisines, qui sont ouverts depuis dix années environ. L'Hôpital SWYNGHEDAUX accueille, d'une part des personnes âgées présentant des affections aiguës ou subaiguës et, d'autre part, des invalides, c'est-à-dire des pensionnaires atteints d'affections diverses chroniques les rendant dépendants de l'entourage. Quant aux maisons de retraite, elles n'hébergeaient au départ que des personnes valides, mais les années passant, un grand nombre d'entre elles ont perdu en partie leur indépendance, sont

7.700.000 f de crédit voté pour la modernisation de l'éclairage public

De tous temps, les élus de la Ville de Lille se sont souciés du problème important qu'est l'éclairage public.

En effet, depuis l'installation du premier bec de gaz, la municipalité a toujours voté des crédits pour suivre l'évolution de la technique en matière d'éclairage public. Des lampes à incan-

descence furent installées et à l'arrivée des lampes à décharge sur le marché, un effort important fut encore entrepris pour poser ce type de source.

Actuellement, le nombre de points installés sur le territoire de la ville s'élève à 11.709 répartis de la façon suivante :

- 5.095 sources à incandescence,
- 6.614 sources modernes.

A - Basse tension

Pour résorber les points lumineux à incandescence encore installés sur le territoire de Lille, un vaste programme de modernisation doit être entrepris. C'est pour cela que le Conseil municipal a décidé d'allouer au profit de l'éclairage public des crédits très importants d'un montant de 5.000.000 de francs pour 1975.

En effet, les câbles vétustes alimentant les foyers occasionnent de nombreux problèmes d'exploitation et cela se traduit par une augmentation considérable des dépenses de fonctionnement.

La pose de sources modernes donnera sur les voies un niveau d'éclairage accru, tout en utilisant des puissances raisonnables. Ceci est très appréciable en période de crise de l'énergie.

Le programme 1975 correspond à la modernisation de 608 foyers lumineux répartis sur 16 km de voies (environ).

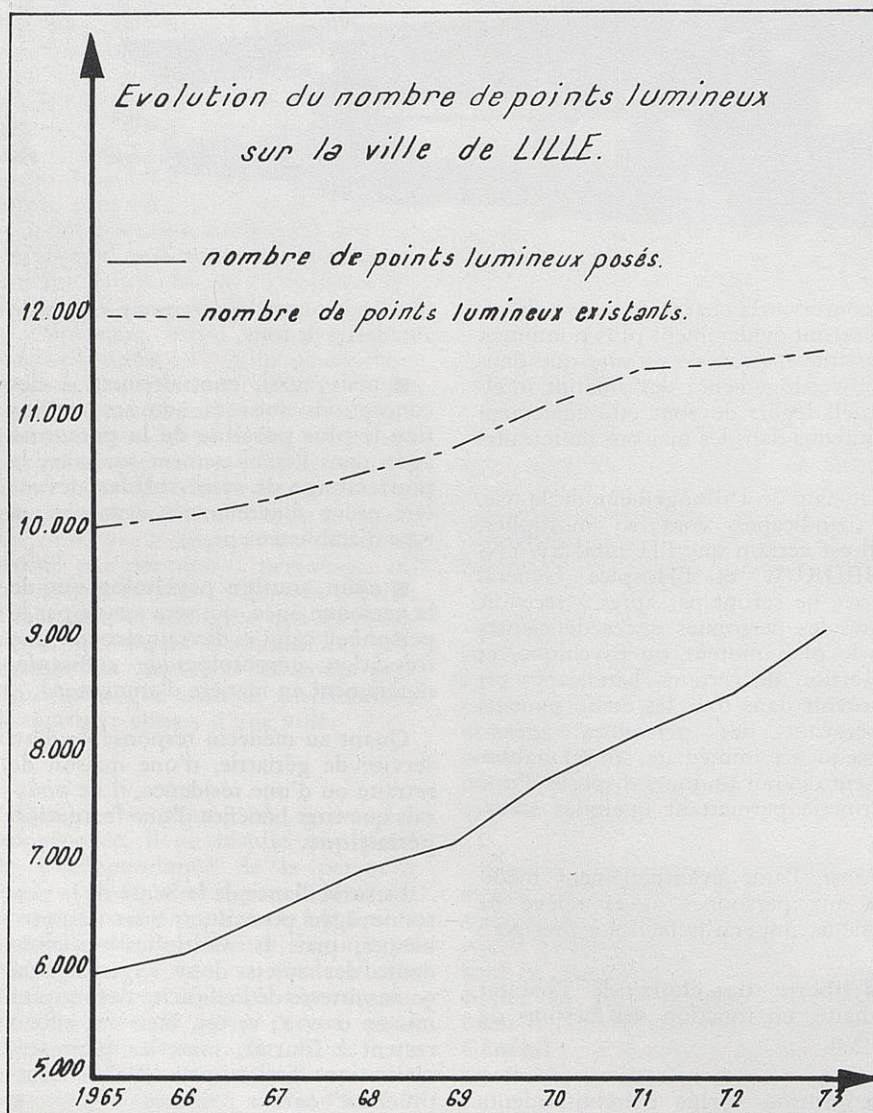
B - Moyenne tension

Soucieuse des deniers de la collectivité locale, la municipalité lilloise va réaliser des économies importantes en créant son propre réseau de distribution d'énergie actuellement en basse tension.

La puissance nécessaire pour alimenter ces points lumineux est sans cesse croissante. Pour remédier à ces augmentations de puissance, la solution de distribution en moyenne tension s'avère indispensable.

La création du réseau moyenne tension avec les postes de transformation est évaluée à 19.440.000 F. Les travaux seront réalisés en 6 ans. C'est pour cela que le Conseil municipal a voté, pour 1975, un crédit de 2.700.000 F correspondant à la première tranche de travaux.

La réalisation de cette modernisation apportera une gêne certaine aux lillois mais, lorsque tous les travaux seront terminés, ils seront très fiers d'avoir leur ville bien éclairée.



devenues des semi-valides, et le personnel infirmier devrait être accru pour faire face aux soins à fournir à ces handicapés.

Le voisinage de l'Hôpital SWYNGHEDAUF et des maisons de retraite a de grands avantages ; les mêmes médecins suivent les pensionnaires transférés de la maison de retraite à l'Hôpital SWYNGHEDAUF, et ces pensionnaires acceptent facilement ce transfert quand sa nécessité s'impose. De plus, l'Hôpital SWYNGHEDAUF est proche de la Cité Hospitalière et il est facile d'envoyer en consultation ou de faire admettre dans un service de la Cité le pensionnaire qui se plaint de troubles visuels ou auditifs, de maladie de cœur ou de la peau. Cet hôpital de gériatrie dispose de chambres à un, deux ou quatre lits, répondant ainsi à des désirs plus ou moins prononcés d'isolement ; le personnel expérimenté possède des connaissances certaines en gériatrie, et assure un soutien psychologique indispensable à la guérison de nombreuses affections de la personne âgée. Mais les possibilités d'accueil de l'Hôpital SWYNGHEDAUF sont insuffisantes, et, sont prévus, des travaux importants de transformation de l'Hospice Général qui deviendrait un « Centre de soins pour personnes âgées ». Toutefois, dès à présent, il importe de préciser que ce centre de soins pour personnes âgées ne pourra pas conserver la charge de toutes les personnes qui resteront handicapées malgré les soins donnés. Il faut ajouter que l'Hospice Gantois héberge à présent cent trente personnes, dont près de la moitié sont invalides ou semi-invalides ; la situation de cet Hospice au cœur de la ville n'est pas sans présenter des avantages.

Les personnes âgées de plus de 65 ans ont avantage à rester chez elles le plus longtemps possible ; une aide peut leur être fournie par le Bureau d'Aide Sociale. Par ailleurs, en dehors des maisons de retraite et des résidences qui disposent d'une surveillance médicale, se sont multipliés depuis quelques années les logements-foyers : le pensionnaire dispose d'une indépendance complète, mais peut utiliser un restaurant et une salle de réunion ; la présence permanente d'une infirmière contribue à renforcer l'impression de sécurité fournie par l'établissement.

Inévitablement, à l'avenir, les résidences, les maisons de retraite, et même les logements-foyers seront obligés



de conserver la charge de semi-valides, qui seront évidemment plus nombreux dans une maison de retraite que dans un foyer-logement ; des affaiblis intellectuels légers devront être également maintenus dans les maisons de retraite.

Du fait de l'allongement de la vie, les handicapés vont se multiplier, et il est certain que l'Hôpital SWYNGHEDAUF et l'Hospice Général rénové ne seront pas aptes à recevoir toutes les personnes âgées déficientes sur le plan moteur ou psychique, et l'insertion de certains handicapés est à prévoir dans tous les établissements hébergeant des personnes âgées : conséquence immédiate, un tel établissement devrait toujours disposer d'une infirmerie permettant quelques soins.

Ainsi, l'aide éventuellement médicale aux personnes âgées relève de plusieurs impératifs faciles à préciser :

- **liberté de choix** de l'habitat souhaité, en fonction des besoins de chacun,

- **gamme variée** d'établissements

pour personnes âgées, pour répondre aux désirs de tous,

- mais aussi, contrairement à des conceptions souvent admises, **maintien le plus possible de la personne âgée** dans l'établissement souhaité, le **pourcentage de semi-valides** devant être prévu différemment dans chaque type d'établissement,

- enfin, **soutien psychologique** de la personne âgée, qui sera assuré par le personnel, celui-ci devrait recevoir une formation gérontologique suffisante, notamment en matière d'animation.

Quant au médecin responsable d'un service de gériatrie, d'une maison de retraite ou d'une résidence, il ne pourrait que tirer bénéfice d'une **formation gériatrique**.

La surveillance de la Santé de la personne âgée pose donc bien des problèmes, mais la multiplication étonnante des sujets dont l'âge dépasse 90 ans atteste de l'efficacité des moyens mis en œuvre ; certes, bien des efforts restent à fournir, mais les premières réalisations gériatriques lilloises constituent d'heureux présages ■



Boulevard Vauban : l'éclairage de cet axe routier est assuré par des candélabres situés sur le terre-plein central. Les lanternes sont équipées de sources modernes donnant un niveau d'éclairage élevé.



Rue de la Monnaie : pour garder l'esthétique de cette rue, l'éclairage est assuré par des lanternes de style. On essaie, à l'heure actuelle, de doter ce matériel des techniques les plus modernes en y incorporant des sources fluo-ballo pour obtenir un niveau d'éclairage correct sur la chaussée.

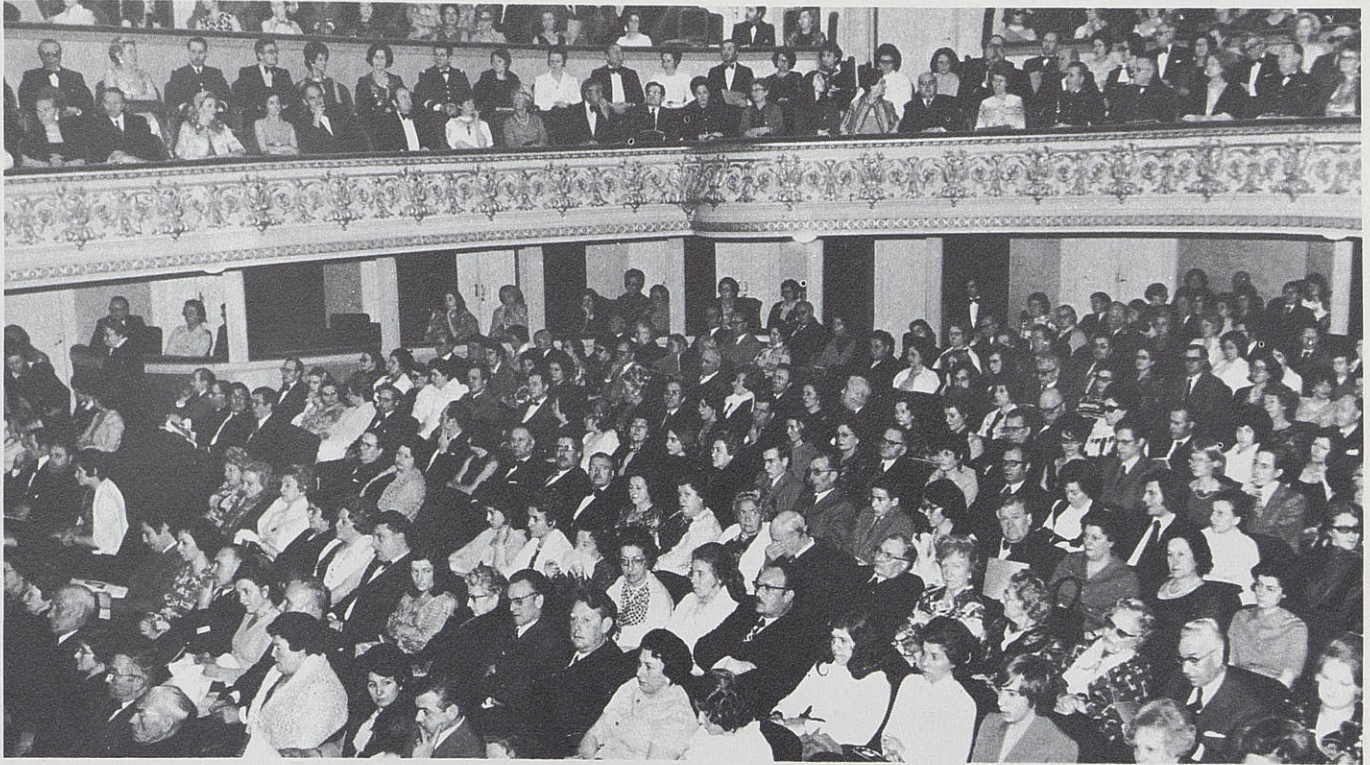


Lille, pour un jour, capitale des Provinces Françaises.

Le samedi 22 février, M. DASSONVILLE, au nom de Monsieur le Maire souhaita la bienvenue aux délégations représentant chaque région de l'hexagone. Il souhaita à tous d'être chez eux de bons ambassadeurs de Lille et du Nord. N'en doutons pas.



« Chose promise, chose due ». Le 16 mars, M. Pierre MAUROY, accompagné de son Conseil Municipal, inaugure la Mairie annexe des Bois-Blancs joutée de sa salle polyvalente. Une fête clôtura cette journée en lui apportant un air de fraîcheur villageoise.



Saviez-vous que votre ville est titulaire de la **Croix de la Légion d'Honneur** depuis le 9 octobre 1900 ? Cette distinction tardive récompense la résistance de la population lilloise face aux Autrichiens, durant le siège de 1792. A cette occasion, une soirée de gala de la Légion d'Honneur a eu lieu à l'Opéra le 13 mars, au cours de laquelle furent mis en scène par Léopold Simons les épisodes marquant de ce siège dont celui du barbier MAES.



Les Présidents des différentes régions de France se sont réunis à LILLE les 14 et 15 Mars pour une séance de travail. A la réception donnée en leur honneur à l'Hôtel de Ville, on reconnaît autour de MM. P. MAUROY et A. LAURENT, MM. DELMON, CHABAN DELMAS, PLEVEN, RIBEYRE, VENTEJOLS, etc...



Le dimanche 23 mars, devant un millier de personnes, les « *Amis de l'Art Lyrique* » célébraient à l'Hôtel de Ville le dixième anniversaire de leur association.

A cette occasion, l'Orchestre et les Chœurs de l'Opéra de Lille, magistralement guidés par M. VANDERDONCKT, interprétèrent des œuvres du Lillois Edouard LALO ainsi que les grands airs de « *Faust* » de GOUNOD.

Ci-dessus, « *Les Amis de l'Art Lyrique* » félicitent les interprètes de « *Faust* » représenté à l'Opéra pour clore cette journée mémorable.

De gauche à droite : Madame CAILLIEZ, André PAYOL, Fernand CAILLIEZ, Christian LARA, Madame Pierre MAUROY, Yvan SAM, le Bâtonnier Jean LEVY, Messieurs KIEVAL, VANDERDONCKT et Madame.

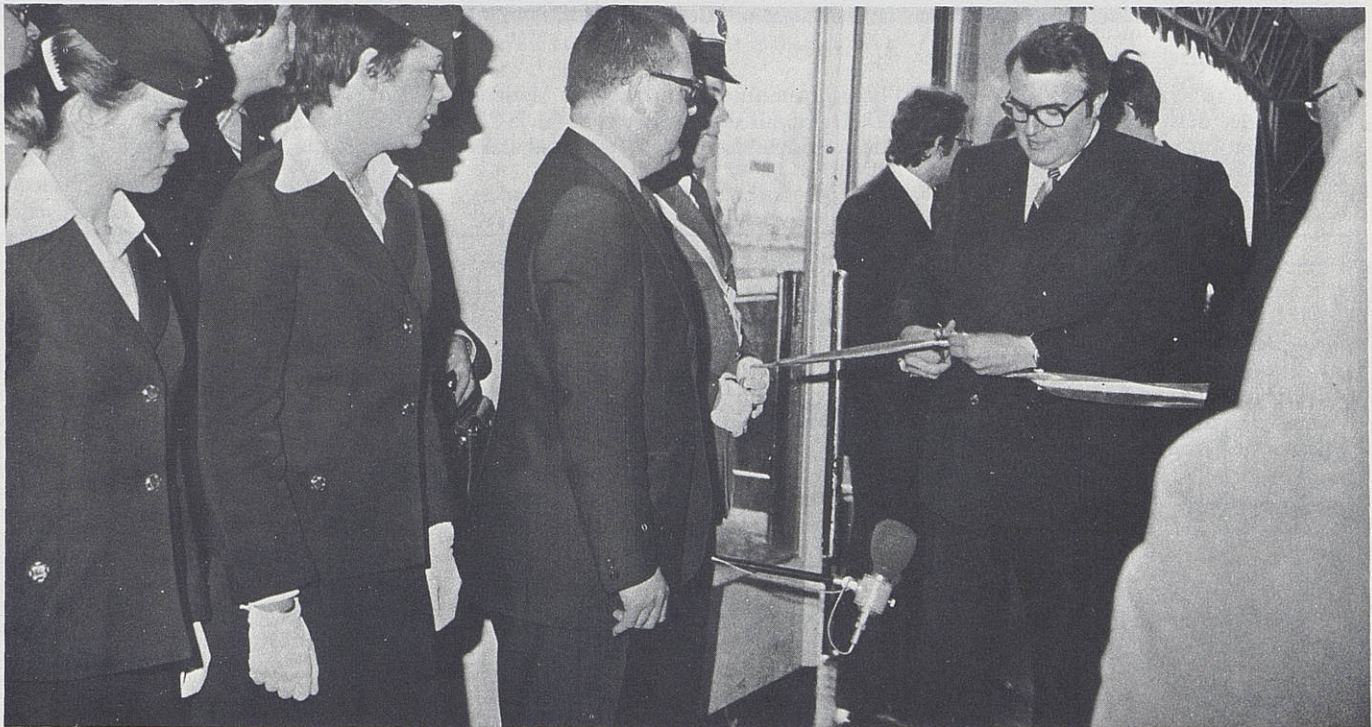
Ci-dessous, une vue de la nombreuse assistance venue célébrer ce dixième anniversaire dans le Grand Hall de l'Hôtel de Ville.





Le mercredi 19 mars, M. BRIFFAUT, Adjoint délégué aux Bâtiments Communaux, accompagné des membres du Conseil Municipal, inaugure l'exposition sur les réalisations municipales réalisée par les services de l'Architecture de la Ville et la Direction des Relations Publiques.

Cette exposition est la meilleure illustration des efforts faits par la Municipalité pour le mieux-être des Lillois. Elle est visible tous les jours dans le grand hall de la Mairie.



A l'occasion de son 50^e anniversaire, la Foire de Lille a choisi pour thème « l'Habitat et la Vie ». M. Pierre MAUROY, Maire de Lille, Président du Conseil Régional, Président de l'Office Public d'H.L.M., fut sollicité de toutes parts. Nous le voyons ici, le vendredi 11 avril coupant le ruban symbolique, déclarant la 50^e Foire Internationale ouverte.



Du 14 au 18 avril, notre Ville a vécu à l'heure britannique en recevant Madame DE CARTERET, Lord-Maire de Leeds, accompagnée de son mari, de M. Mac LEOD, Directeur de Cabinet et de M. STRUDWICK, Chef du Protocole. La délégation regagna l'Angleterre ravie de son incursion française et enchantée de l'accueil qui lui fut réservé.

“Je filme Lille”

Un grand concours de films Super 8 sur le thème “ Je filme Lille ” se déroulera du 1^{er} Juin au 10 décembre 1975 sous le patronage de la Ville de Lille. Il est ouvert à tous, mais le nombre de participants est limité aux 50 premières personnes inscrites.

Ce concours est organisé par deux grands clubs de cinéma amateur lillois :
le Club des Cinéastes amateurs des Flandres ;
l'Union des Cinéastes amateurs du Nord.

Les bulletins de participation et le règlement sont à retirer auprès des photographes lillois ou au Syndicat d'Initiative “ Les Amis de Lille ”, place du Général-de Gaulle.

Les prix consisteront en deux caméras et de nombreux lots en matériel cinématographique.

Tous renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de M. TREFEL, Secrétaire du Club des Cinéastes amateurs des Flandres, section lilloise, 338, rue Léon-Gambetta à Lille.

LILLE ET SES ESPACES VERTS

Depuis déjà un grand nombre d'années, l'Administration Municipale n'a cessé de promouvoir une politique d'espaces verts et d'amélioration de la qualité de la vie dans notre Ville. Depuis le début de l'hiver 1975, une opération exceptionnelle de plantations d'arbres a été lancée par Pierre MAUROY, Député-Maire, à la Sainte-Catherine.

L'hiver s'est estompé et le printemps naissant nous invite à faire le bilan de cette vaste opération. Plus de 2 500 arbres-tiges ont été plantés sous l'autorité des services techniques des Espaces Verts de la Ville de Lille; ces arbres se situent dans les jardins d'immeubles collectifs, le long des boulevards, aux abords des autoponts, dans divers squares, sur une placette, au détour d'une rue et seront des témoins vivants d'un pari pour l'avenir, d'un pari pour améliorer le cadre quotidien des Lillois.

La Ville, en effet, ne doit plus être une victime passive de sa propre croissance, de son urbanisation dévorante où le minéral trop souvent glacial et rebutant n'incite pas à cette qualité de vie à laquelle tout citoyen peut prétendre.

Comment peut-on évoquer l'enthousiasme avec lequel les jeunes Lillois ont participé aux diverses plantations dans leurs quartiers respectifs; une partici-

pation complète, active, responsable, ceci est peut-être notre plus bel encouragement.

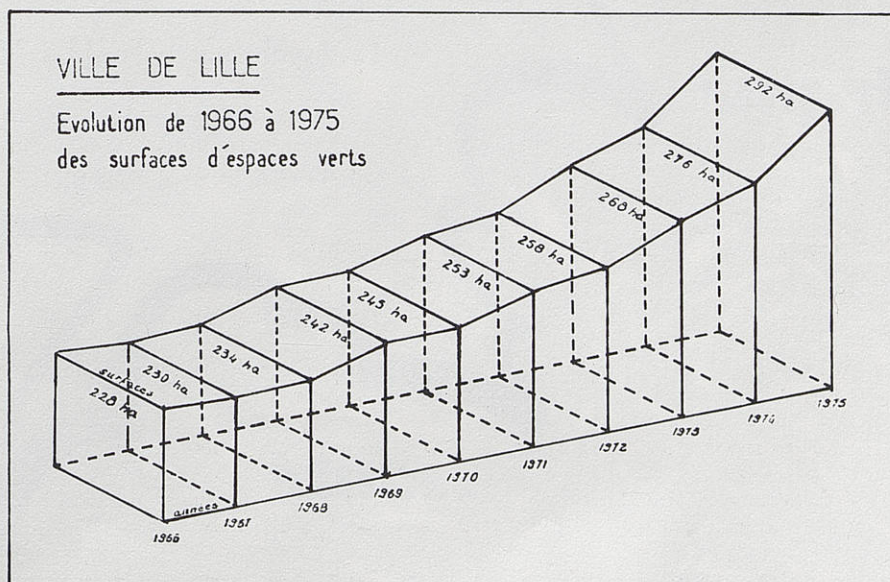
Oui, la nature doit réhabiliter la Ville, s'harmoniser avec l'espace construit afin que le citoyen s'y sente à l'aise, en parfait équilibre avec lui-même et avec elle.

De nouvelles opérations de plantations d'arbres dans l'avenir, des jardins pour l'aventure et le loisir en cours de création, une extension progressive des rues piétonnes avec leur

accompagnement végétal, autant de créations et de profits auxquels l'Administration Municipale s'attache afin de contribuer à rendre la Ville plus humaine.

La Ville, cristallisation des activités multiples de l'homme est, ne l'oublions pas, issue du mot latin « villa » qui veut dire « maison de campagne »; ceci doit nous inciter à la réflexion et à la méditation.

E. DERIEPPE
Adjoint au Maire délégué
aux Espaces Verts



OPERATION PLANTATION D'ARBRES LILLE

. une EXPOSITION VEGETALE

en 1974/1975

• Jardin du Loisir des Dondaines	451 arbres
• Bois de Boulogne "Souvenir Train de Loos"	187
• Stade du Chemin du Bazinghien	417
• Stade des Alouettes	123
• Boulevard de Strasbourg	90
• Boulevard d'Alsace	103
• Boulevard des Défenseurs	99
• Jardin des Plantes	88
• Rue de l'Asie	45
• Jardin rue de Marquillies	70
• Plaine de jeux avenue Adolphe-Max	167
• Terrain rue Fleming	23
• Espace vert quartier St-Sauveur	21
• Carrefour Lorraine-Colbert-Jouhaux	33
• Place Leroux de Fauquemont	47
• Place Jacques-Fevrier	28
• H.L.M. du Boulevard de Strasbourg	177
• H.L.M. Croisette	83
• H.L.M. du Faubourg-d'Arras	60
• H.L.M. Balzac	68
• Autoponts R.N. 17	110

. détente

. air pur

+ divers petits points verts

AU TOTAL 2.590 ARBRES

. santé

Ci-contre, voilà ce que vous pourrez voir en visitant la serre équatoriale du jardin botanique de Lille.



Nous allons à la piscine olympique, et vous ?



Lundi, mercredi, samedi : de 7 h à 20 h

mardi, vendredi : de 8 h 15 à 21 h 30

jeudi : de 8 h 15 à 20 h

dimanche : de 7 h à 12 h

Sauna

de 12 h 15 à 20 h 15

du mardi au samedi inclus



- ligne 1 ; arrêt Petite-Chapelle
- ligne 7 ; arrêt monument Jooris
- ligne 1/8 ; arrêt stade Jooris